

Conseil d'école N°1 du 6 novembre 2025



Ecole élémentaire anatole France
3 avenue Saint Paul
92370 Chaville

PERSONNES PRÉSENTES :

L'équipe enseignante : Mmes, Ory (Directrice), Szymoniak (CPA), Chaumeil (CPB), Mackenzie (CPC), Dalle (CE1A), Plamond (CE1B), Kobak (CE1/CE2), Boy (CE2A), Grossin et Pham (CE2C), Bayeto (CM1A), Haitaian (CM1C), Mangin (CM2A), Poret (CE2/CM2) et M. Combet (CE1A)

Les associations de parents :

Pour la CAAPE : Mme Granjoux, Mme Wills, Mme Lacaille, Mme Germond, Mme Vincent, Mme Delcourt,

Pour la FCPE : M. Aschard, M. Bonnaud, Mme Rodrigues, Mme Pinhao, Mme De Lacroix, Mme Lamy, Mme Decanter.

Le représentant de la mairie : M. Antonio

EXCUSEES :

Mme Alduc (psychologue scolaire), Mme Bergé (IEN), Mme Spera (enseignante),

PROCES VERBAL :

1. PV du 23/06/2025 approuvé

2. Présentation des participant (tour de table)

De nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe pédagogique cette année scolaire :

Mme Poret en CE2/CM2,

Mme Dalle et monsieur Combet (en remplacement de madame en arrêt maladie) en CE1A,

Mme Bayeto en CM1A,

Mme Mackenzie en CPC,

Mme Pham complète cette année le mi-temps de Mme Grossin en CE2C.

3. Élections des parents d'élèves : un taux de participation de 75,28 % ce qui est le meilleur score obtenu depuis de nombreuses années à Anatole France. 7 sièges pour la FCPE et 6 sièges pour La CAAPE.

4. Règlement Intérieur et Protocole de traitement de situations de harcèlement

Le nouveau RI reprend celui de l'année passée. Il a été envoyé à chaque membre du conseil avec l'ordre du jour afin de leur permettre d'en prendre connaissance, aucune modification n'a été proposée.

Adoption du nouveau RI à l'unanimité.

La Directrice enverra par mail le Règlement Intérieur à tous les parents avec en annexe la charte de la laïcité. Un QR code sera collé dans les cahiers de liaison. Une signature des parents sera requise afin que ceux-ci attestent de la lecture du RI mais aussi qu'ils s'engagent à le respecter. Pour les parents qui le souhaitent un exemplaire papier pourra être remis.

Pour rappel :

L'école dispose d'un plan de prévention du harcèlement avec notamment un parcours de 10h d'apprentissage par an sur toutes les classes, mis en place par la circonscription, qui met à disposition des enseignants des outils adaptés aux élèves pour prévenir les situations de harcèlement.

Elle dispose aussi d'un protocole de traitement des situations de harcèlement présenté chaque année lors du premier conseil d'école. Il s'agit du même que l'année dernière. L'équipe enseignante dispose d'une grille de repérage des situations de harcèlement que le directeur met en place sur les temps scolaires et périscolaires lorsque des parents le signalent ou lorsque l'équipe remarque une situation qui serait de l'ordre du harcèlement.

En cas de besoin, l'école fait appel au pôle d'accompagnement de la circonscription. Dans ce cadre, des entretiens individuels pourront être conduits avec les élèves par des membres du pôle d'accompagnement formés à intervenir dans ces situations pour rechercher un apaisement des relations et permettre à chacun de s'engager dans la résolution du conflit (méthode de la préoccupation partagée). Les parents seront informés par la directrice avant ou après les entretiens suivant les situations.

Madame l'inspectrice de la circonscription, coordonne ce dispositif. La direction assure le suivi des informations auprès des familles.

Conseil d'école N°1 du 6 novembre 2025



Ecole élémentaire anatole France
3 avenue Saint Paul
92370 Chaville

Le corps enseignant travaille en lien avec le périscolaire sur ces aspects.

La Directrice indique qu'une enquête proposée par le Ministère de l'Education Nationale, comme chaque année depuis 3 ans, est menée cette semaine pour faire le point sur le harcèlement au sein de notre école, L'analyse des résultats de cette enquête fera l'objet d'une synthèse.

Pour l'année scolaire 2024/2025 : 1 cas de harcèlement ont été traité dans l'école.

Pour information : si malgré l'intervention du pôle harcèlement et une réflexion avec la famille en équipe éducative, l'élève auteur continue ses agissements auprès de la victime, la directrice peut, à titre conservatoire, lui suspendre l'accès à l'école pour une durée maximale de 5 jours. En cas de survivance ou repise de violences, une radiation peut être prononcée à la demande de la directrice par le directeur académique.

- **5 Effectifs, structure de l'école 2025/2026 :** 13 classes et 328 élèves
CPA 26, CPB 26, CPC 24, CE1A 23, CE1B 24, CE1C 24, CE2A 25, CE2C 26, CE2 CM2 : 14 et 8, CM1A 28 CM1C 27, CM2A 26, CM2B 27

- Retour réunions de rentrée :

CM2 : bonne participation des parents mais demande de rendez-vous individuels suite aux évaluations nationales sur un samedi : 3 familles ne sont pas venues – échanges par téléphone

CM1 : parents présents en nombre et les réunions se sont bien passées

CE2 : parents qui ne sont pas venus et souvent ceux des enfants qui en ont le plus besoin.

CE2-CM2 : Bonne présentation - cela s'est bien passé

CE1 : Mme Kobak : pour avoir les résultats il fallait venir en rendez-vous. (en moyenne 15minutes, le plus long plus d'1 heure)

Nathalie Plamond : ¾ des parents présents

Christine Dalle : Questions pertinentes des parents

CP : participation importante, plus importante que d'habitude

- Sécurité, Vigipirate, PPMS (plan particulier de mise en sûreté) et alerte incendie :

Une alerte incendie le 30 septembre : RAS

Une autre sera déclenché de façon impromptue avant le mois de juin.

Un exercice alerte attentat le 10 octobre : RAS

Un exercice PPMS départemental aura lieu en décembre, l'école sera alors confinée.

- Accueil et Accompagnement des élèves en difficulté ou en situation de handicap (PPRE)

(programme personnalisé de réussite éducative), PAP (plan d'accompagnement personnalisé), PPS (projet personnalisé de scolarisation) + AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap)

Élèves en situation de handicap : 7 élèves avec une aide Humaine (dont un avec une AESH privée)

+ 2 autres élèves sans aide humaine. 3 demandes sont en cours actuellement.

2 AESH à temps complet et une autre, 8 heures par semaine pour accompagner les élèves.

Nombre de PAP : 6 en cours et 3 à mettre en place.

Les PPRE : 48 documents formalisés par les enseignantes, signés ou en cours de signature par les familles pour notifier les aides qui doivent être apportées aux élèves en français et en mathématiques. Les APC, l'intervention du RASED (CE1 en lecture), le soutien renforcé : effectué par madame Bayeto pour les CM1 et CM2 identifiés en grande difficulté et la pédagogie différenciée dans toutes les classes.

En moyenne, entre 3 et 5 élèves par classes nécessitent une aide particulière.

Parmi ces élèves en difficultés certains ont besoin d'une aide extérieure, et des investigations doivent être réalisées par des professionnels de soins.

La psychologue scolaire est saisie par l'école pour aller observer en classe les élèves et assister à des réunions appelées équipes éducatives : à ce jour pour la seule période qui arrive nous allons programmer 6 équipes.

Questions des parents sur l'accueil d'un élève en inclusion :

Son accueil se poursuit dans les mêmes conditions d'horaires, soit 2 heures par semaine, et se déroule bien. Une AESH va progressivement prendre le relais de l'éducateur en classe.

Conseil d'école N°1 du 6 novembre 2025



Ecole élémentaire anatole France
3 avenue Saint Paul
92370 Chaville

- Évaluations nationales :

En CP, peu d'élèves en difficultés, un bon niveau pour un début de CP,

En CE1, beaucoup d'élèves en difficultés,

En CE2, des élèves en difficultés,

CM1, un bon niveau général

En CM2, bon niveau en français et niveau inquiétant en mathématiques

Les résultats par item vont être pris en compte par les différents niveaux de classe afin de renforcer le travail avec les élèves sur les items les moins bien réussis.

Questions des parents concernant les classes de CE : on ne comprend pas pourquoi le niveau en lecture n'est pas meilleur ?

Mme Kobak : acquis fragiles fin de CP, nécessité de continuer à faire lire les enfants pendant les grandes vacances.

Ne pourrait-on pas donner une liste de livres à lire ?

Mme Kobak : Il est important que l'enfant choisisse un livre qui lui plait.

Mme Chaumeil : les parents doivent lire avec les enfants, il faut y consacrer quelques minutes par jour.

Les classes des CM1 donnent un livre à lire pour autant celui -ci n'est pas lu par tous les élèves !

Que nous disent ces résultats ? il s'agit d'une photo de début d'année alors que les élèves ne s'étaient pas encore remis à travailler. Le travail renforcé dans les Item échoués révèle une amélioration du niveau.

- Sorties et projets d'école et de classe :

Projets solidaires :

Participation à la course contre la faim en mai

Participation à la collecte pédagogique et solidaire de jouets Eco maison : du 17 novembre au 26 janvier : les jouets cassés, incomplets.

CM2 et CM1 : sortie 28 novembre et 5 décembre : plantation d'un arbre par enfant à Marcel Bec

CM2 A et B : Classe d'eau : en partenariat avec l'OCCE permet de financer les sorties (un dossier prêt, réponse janvier février) – sortie maison de la nature et de la pêche de Levallois atelier pêche intervenant scientifique le cycle de l'eau domestiques et la pollution des océans / travail sur les crapauds : la migration / sortie : les égouts de Paris / besoin de parents

CM1 : la classe externée – les p'tites bulles, intervenante en musique : chants – spectacle de 20 minutes en fin d'année -Sortie vélo : besoin de parents

CE2 : les p'tites bulles – visite de la mairie – rallye maths – les vendanges de Chaville – interclasses de tennis le 17 avril – Chorale des CE2 avec le renfort de Diane Nicolas

CE2/CM2 : activités – concours les p'tits Molières : écrivains en herbe + défi géographie + classe en extérieur

CE1 : les p'tites bulles – sortie au château de Breteuil – ateliers biodiversité

CP : les p'tites bulles – projet lecture / écriture

- Classes de découverte 2026 :

Lot 1 : découverte du milieu marin en Bretagne

Lot 2 : Châteaux de la Loire

Lot 3 : Le puy du fou

- Point coopérative :

Comptes clôturés avec un excédent de 2097,18 euros et un solde sur le compte bancaire de 10 740, 56 euros

La mairie nous a doté de nouvelles tablettes, ce qui explique que nous n'en avons pas acheté comme prévu à l'origine avec l'argent de la coopérative.

Compte tenu du solde des comptes nous avons décidé en conseil d'augmenter la régie de chaque classe à savoir de passer de 300 à 400 euros pour chacune des classes.

Nous prévoyons par ailleurs de financer du matériel de sport.

Nous avons reçu pour le 1er appel de coop 4 843 euros cette année contre 4 265 l'année dernière

Conseil d'école N°1 du 6 novembre 2025



Ecole élémentaire anatole France
3 avenue Saint Paul
92370 Chaville

- Date du prochain conseil d'école : mardi 17/03/25 à 18h30.
- Date de la kermesse 19/06 avec une possibilité de replis le 26/06 en cas de canicule

Points Mairie :

- **Les travaux dans la cour de l'école** (autour des arbres + jardin). C'est dangereux plus d'accès depuis un an au jardin Zen, barrières Vauban installées autour des arbres de la cour, des blocs portes ont été installés pendant les vacances, il s'agit de potelés carrés à hauteur d'enfant (c'est extrêmement dangereux). La solution la plus simple eut été de changer le mécanisme de stop porte de la porte !

Réponse de la mairie : Affaissement du sol : étude pour savoir le coût des travaux – c'est à regarder en priorité.

Ni le préscolaire, ni l'école ne sont consultés pour les travaux de l'école, c'est un peu dommage nous y travaillons au quotidien. Par ailleurs, La directrice rappelle qu'en tant que responsable sécurité de l'école, elle demande que la mairie tienne compte des dangers qu'elle signale et qu'elle mette des moyens en œuvre pour résoudre les causes.

- Entrées et sortie de l'école :

Toutes les enseignantes ont été dotées d'un badge pour entrer dans l'école, nous en remercions la mairie, même s'il a fallu batailler pour que l'amplitude d'ouverture par ces badges soit adéquate avec nos horaires de présences et venue dans l'école.

Toutefois, le portail étant fermé à clé, on ne peut toujours pas entrer dans l'école, c'est quand-même la seule école ou l'on est tributaire d'un agent pour sortir et entrer dans l'école.

- **Emplacement vélos pour les enseignantes** : à l'heure de l'éco label, La directrice réclame à nouveau un emplacement vélo : suppression des boîtes à lettres et installation de stationnement vélos, 8 enseignantes viennent à vélo.

Réponse Mairie : l'installation d'un nouveau rack est prévu mais visiblement cela ne suffira pas vu le nombre d'enseignantes à vélo.

- les études et la garderie du matin :

Pour la garderie : Les élèves d'élémentaire vont disposer de livres adaptés à leur âge pendant la garderie, Ils ne seront plus positionnés à 8h15 manteau et cartable sur le dos devant l'escalier de l'école, ils pourront rester assis à lire ou dessiner jusqu'à 8h19.

Pour les études : pour donner suite au courrier d'une enseignante adressé à monsieur le Maire et à la demande de la communauté éducative d'Anatole France, un groupe de travail associant les directrices d'écoles élémentaires va être mis en place pour essayer de revoir le système des études.

- **Affichage école** : affichage sauvage sur les fenêtres, portes de l'école sur le portail faute de place ! il nous faut de vrais tableaux d'affichages les iris, anatole France et les périscolaires.

- **ménage dans l'école** : ce n'est toujours pas bien fait (depuis lundi on attend que le papier soit mis dans les dévidoirs (salles de maitres) les tableaux sont mal effacés, les tables mal lavées et les toilettes...)

- **odeur pestilentielle de la bouche d'égout à l'entrée de l'école** (2^{ème} signalement ne conseil)

- **matérialisation du sol du préau pour prévenir le danger d'y courir** (faire la demande)

Monsieur Antonio va faire remonter aux services compétents les points demandant une action de la Mairie.

8h35, la séance est levée